**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

**Herausgeber:** Union syndicale suisse

**Band:** 86 (1994)

**Artikel:** Les "universitaires" en deuil?

Autor: Despland, Béatrice

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-386491

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 25.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

alors il est clair que la décision du Comité de l'USS implique qu'elle ne se fera pas dans les colonnes de la Revue. Elle se passera en conséquence en dehors du mouvement syndical. Il faut donc espérer que le pari ainsi pris celui de pouvoir par la suite rétablir des liens étroits avec les intellectuels organiques en puissance qui œuvreront à ce renouveau - l'a été de manière consciente et que le mouvement syndical saura, le moment venu relancer sa présence et son attraction théoriques. Sans quoi, il ne nous restera plus qu'à constater une fois encore que «les pensées de la classe dominante sont aussi, à toutes les époques, les pensées dominantes, autrement dit la classe qui est la puissance matérielle dominante de la société est aussi la puissance dominante spirituelle».8 Une perspective ni réellement neuve, ni vraiment encourageante!

## Les «universitaires» en deuil?

Béatrice Despland\*

Le monde actuel, paraît-il, n'incite plus à la lecture. Les médias électroniques servent mieux les intérêts et répondent mieux aux besoins individuels. Pour l'USS, le support écrit doit se limiter à la production de documents explicatifs, simples et brefs. Les articles de fond, documentés et détaillés, apparaissent comme un outil désuet, un luxe en termes financiers. De tels arguments ont manifestement convaincu la majorité des membres du Comité de l'USS lorsqu'ils ont dû se prononcer sur la suppression de la Revue Syndicale Suisse dès 1995. Certes, la recherche d'économies a été l'élément déclencheur, et a alimenté la réflexion jusqu'à la décision finale. Mais cet élément économique peut-il encore garder une quelconque pertinence quand on sait, par ailleurs, que l'effort demandé aux membres équivalait à un supplément de cotisation individuelle de 15 à 20 centimes par an...<sup>1</sup>

Au fait, à qui la *Revue syndicale* aurait-elle bien pu manquer pour que son maintien ait dû s'imposer?

Qui tente de définir le cercle des «orphelins» intellectuels commencera certainement par les travailleurs et travailleuses syndiqués, et poursuivra en incluant les proches du milieu syndical, les personnes oeuvrant dans ce que l'on appelle «le social». Poussera-t-il sa réflexion jusqu'à prendre en considération un milieu a priori

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Karl MARX, évidemment, dans L'idéologie allemande, Paris, Editions sociales, 1968, page 75

<sup>\*</sup> Secrétaire responsable de la sécurité sociale à l'USS

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> En réalité, 30 centimes pour la Revue syndicale et son pendant alémanique

éloigné, antagoniste même pour d'aucuns: je veux parler du milieu universitaire? Il est fort à parier que tel ne sera pas le cas. Et pourtant...

C'est bel et bien dans le cadre de l'université que je suis devenue une lectrice assidue de la Revue syndicale, dont le nom figurait, en bonne place, dans la liste des périodiques traitant de questions sociales. C'est encore dans le cadre de l'université qu'appelée à des tâches d'enseignement, j'ai utilisé et diffusé de nombreux articles de la Revue syndicale. C'est la Revue syndicale qui a permis à bon nombre d'étudiants de se familiariser avec un mouvement, un courant d'idées, de connaître et d'approcher des acteurs et des actrices de notre politique sociale. Les thèmes ne manquaient pas. L'Europe, le travail de nuit, la protection contre les licenciements et celle de la maternité, exemples pris au hasard dans l'actualité sociale et pour lesquels l'apport de la Revue syndicale s'est avéré déterminant. Dossiers de qualité, caractérisés par la diversité des interventions et le sérieux de l'information, autant d'atouts qui conféraient à la Revue syndicale une place unique: entre la spécialisation poussée des revues de droit, d'économie et de sociologie et le caractère régional (certes indispensable) de certaines revues consacrées aux thèmes sociaux.

La Revue syndicale, c'était la somme de réflexions de personnes engagées dans le mouvement, ou proches de lui, qui alimentaient la réflexion de celles et ceux à qui l'on met un peu vite l'étiquette, de «théoriciens». C'était l'outil qui permettait d'abattre des frontières artificielles entre deux «mondes», et engendrait, ou renforçait, des courants convergents dans l'évolution sociale de ce pays.

Mon entrée à l'USS n'a pas modifié mon appréciation. Qui plus est, je pouvais, désormais figurer au nombre des personnes appelées à contribuer à la *Revue syndicale*. Et cette – trop courte – expérience fut intéressante. Dans une activité professionnelle caractérisée par la rapidité, voire l'urgence, la rédaction d'un article de fond, c'est un peu la parenthèse, la pause, le recul. C'est – enfin! – le temps de la réflexion.

C'est aussi, grâce à l'apport d'autres rédacteurs et rédactrices, le temps de la confrontation, indispensable au développement d'idées nouvelles.

En matière de politique et de sécurité sociales, nous devons surmonter une contradiction particulièrement importante. L'actualité nous contraint à gérer, quotidiennement, des dossiers complexes appelant des solutions à court terme (parfois immédiates), alors que l'importance des enjeux nous forcerait à intensifier, parallèlement, une réflexion globale. Des propositions nouvelles, originales et crédibles doivent être formulées en matière de protection sociale: couverture de nouveaux besoins sociaux, financement de la sécurité sociale, évolution de la notion de travail, et j'en passe. Or, la réflexion autour de ces thèmes devient un «luxe» en termes de temps. La Revue syndicale aménageait une parcelle dans cet espace «luxueux» et contribuait à la renommée, à la crédibilité, du mouvement syndical.

Qui peut encore soutenir que la mort de la *Revue syndicale* était, somme toute, inéluctable? Qui peut encore prétendre qu'elle passera inaperçue dans les rangs des «théoriciens et théoriciennes» qui cherchent, comme nous l'avons fait – et comme nous devrons le faire –, de nouvelles réponses aux formidables enjeux sociaux de cette fin de siècle?